

## La phonologie des sigles en italien ou "l'émergence du marqué"

Franck Floricic et Philippe Boula de Mareüil

L'objet de cet article est d'examiner la phonologie des sigles en italien. Il est bien connu que la structure phonologique des sigles s'écarte à maints égards de celle du système phonologique 'central'. Après une présentation de nos données (environ 800 sigles), cette étude aborde tout d'abord la question de l'oralisation des sigles, puis la question des patterns phonologiques qu'ils affichent. Les deux types principaux d'oralisation sont la lecture et l'épellation, mais un certain nombre de sigles présente également un type d'oralisation qui combine les deux: pour rendre compte de ce mode d'oralisation mixte, nous proposons un 'parsing' de gauche à droite des diverses formes, en construisant par étapes successives des sites prosodiques. Il est montré que les 'patterns' phonologiques des sigles sont marqués, et que cette marque doit être prise en considération au niveau même des représentations phonologiques. De ce point de vue, les théories phonologiques qui traiteraient la question des sigles sans égard à leur statut au sein du système lexical ne rendraient pas compte de leur spécificité. L'analyse des sigles pose donc naturellement la question de la place de cette classe d'items au sein du système linguistique. À partir des travaux des linguistes de l'École de Prague, il est suggéré que leur position à la périphérie du système lexical éclaire précisément leur caractère déviant et leur caractère phonologiquement marqué.

### 1. Introduction

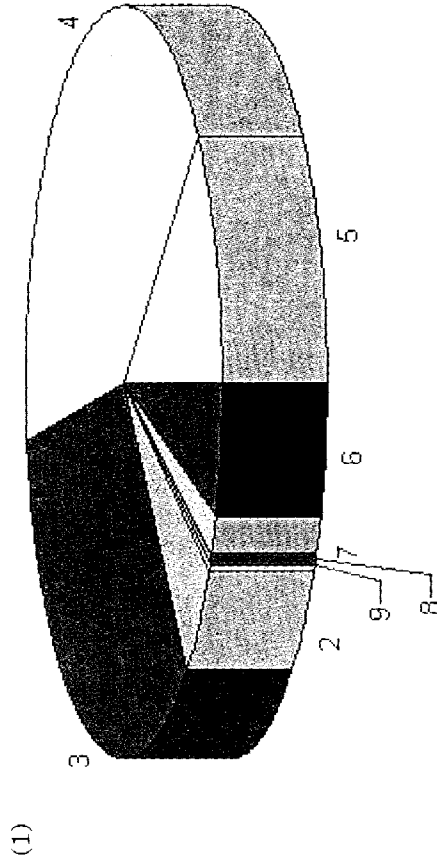
L'analyse des sigles pose des problèmes complexes qui tiennent en particulier au statut (hybride) de ces formes, et à la multiplicité des conditionnements qui gouvernent leur mode de structuration. L'une des questions les plus délicates concerne le mode d'oralisation des sigles. Elle l'est d'autant plus en italien que les sigles sont moins nombreux et d'un usage plus limité qu'en français, par exemple (Boula de Mareüil & Floricic 2001); un certain nombre de sigles ne sont en effet connus et utilisés qu'au sein d'institutions ou de milieux professionnels spécifiques, et il arrive même que la dénomination complète d'une entité soit préférée à l'utilisation du sigle correspondant, quelle que soit d'ailleurs la structure du sigle en question. Les observations qui suivent, sur le mode d'oralisation des sigles, sont relatives à l'ensemble (inévitablement) restreint des formes dont nous disposons: il s'agit en l'occurrence d'un échantillon de quelque 800 sigles. L'autre question difficile concerne en italien l'accentuation

des sigles. Le problème de l'accent est en lui-même complexe, il l'est plus encore lorsque l'on prend en considération des formes dont la structure s'éloigne souvent des schémas qui caractérisent le lexique natif italien. La question des sigles débouche donc inévitablement sur le problème du statut de ces formes et de leur degré d'intégration au système lexical.

## 2. Les sigles en italien: aspects généraux

### 2.1. Le corpus

Notre corpus est constitué de 832 sigles dont la répartition est indiquée en (1); chaque tranche signale la proportion des sigles relativement au nombre de graphèmes qui les composent.



Ce sont les sigles composés de quatre graphèmes qui constituent la plus grande partie des formes de notre corpus, suivis de près par les sigles composés de trois graphèmes. À l'extrémité inverse, le pourcentage le plus faible concerne les sigles composés de huit et neuf graphèmes. On peut remarquer d'ailleurs que dans ce dernier cas, les sigles reprennent la séquence initiale (syllabe ou suite segmentale) de l'expression source plutôt que telle ou telle consonne ou voyelle. À titre d'exemple, les sigles *ACMONITAL*<sup>1</sup> (Acciaio Monetario Italiano) ou *FENASALC* (Federazione Nazionale Sindacati Autonomi Lavoratori Commercio) ne se réduisent pas aux consonnes et voyelles

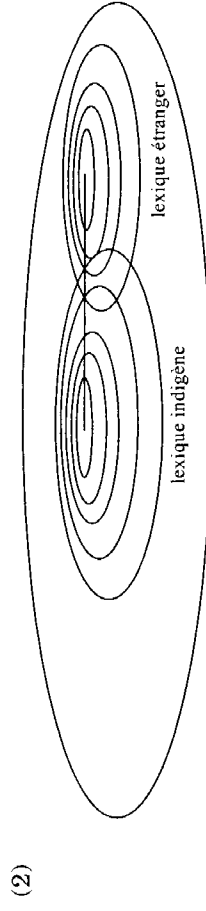
initiales des lexèmes dont ils sont formés. La siglaison, en effet, est un cas particulier de l'abréviation qui sert à raccourcir des groupes de mots en ne retenant que les lettres ou syllabes initiales – à l'intérieur même des sigles, le point abréviatif n'est pour nous pas pertinent.

Ceci nous amène à préciser que nous n'avons pas choisi de restreindre le terme de sigle au complexe formé par la lettre initiale de chacun des termes constitutifs d'une expression donnée. En revanche, l'expression en question renvoie généralement à une réalité extra-linguistique de quelque nature que ce soit (politique, socio-culturelle...) qui peut faire l'objet d'un enjeu discursif: il est par exemple possible de prendre la *FENASALC* comme topic d'un discours; cette restriction nous permet d'exclure des abréviations telles que *sup* (superiore) ou *c.a.* (corrente anno).

Précisons enfin que les sigles de notre corpus résultent d'une recherche informatisée réalisée via Internet et qu'ils couvrent des domaines d'activité variés tels qu'ils se manifestent en Italie dans diverses zones géographiques. Un sigle tel que *APIEF* (Associazione Padovana Insegnanti di Educazione Fisica) désigne une association qui en-dehors d'un domaine géographique et culturel donné peut être inconnue au plus grand nombre. C'est donc en contactant directement les personnes intéressées que nous avons pu identifier le mode d'oralisation du sigle et sa forme phonétique.<sup>2</sup>

### 2.2. Les sigles au sein du lexique

Les sigles présentent en italien une grande variabilité dans leur réalisation formelle. Or il est possible d'appréhender cette variabilité structurale comme un continuum séparant deux pôles opposés: certains sigles ont une structure qui les apparente en tout et pour tout aux unités du lexique 'indigène', alors que d'autres présentent une structure interne qui d'une certaine manière les oppose au lexique 'indigène' et les rapprochent des mots d'origine étrangère.<sup>3</sup> On peut représenter ce continuum de la manière suivante:



Il n'est pas rare en effet que la sélection de certains éléments constitutifs du sigle soit dictée par la relation que peut entretenir le sigle avec des formes existant dans la langue. C'est le cas par exemple de *L.U.C.E.* (L'Unione Cinematografica Educativa), qui entretient de toute évidence une relation étroite avec le substantif *luce* (['luctʃe]), de même qu'avec *Duce*.<sup>4</sup> On peut d'ailleurs remarquer que l'on parlait de *l'Istituto LUCE*, ce qui montre bien que la consonne initiale du sigle cesse dans ce cas d'être associée au déterminant féminin singulier *l'*: la structure morphologique et prosodique du sigle est alors assimilée à celle du substantif.<sup>5</sup> De la même manière, la forme *UN.IT.I* (u'ni:ti) Unione Italiana degli Immigrati) évoque immanquablement le participe passé *unito* (*uniti* au masculin pluriel) du verbe *unire*. Là aussi, la structure morphologique et accentuelle du sigle est identique à celle du participe passé. L'observation fondamentale qui s'impose est que dans ce type d'exemple le 'pattern' accentuel du sigle se conforme à celui de l'unité lexicale indigène: aussi bien le sigle que le substantif *luce* présentent la structure  $\sigma_s \sigma_w$ ; aussi bien l'acronyme *uniti* que le participe passé présentent la structure  $\sigma_w \sigma_s \sigma_w$ . D'une manière plus générale, on peut faire l'hypothèse que lorsque la forme d'un sigle peut être apparentée structurellement à celle d'une entité lexicale indigène, la configuration accentuelle du sigle correspond en général au *pattern* accentuel non marqué qui en italien caractérise ces entités lexicales:  $\sigma_s \sigma_w$  dans le cas des dissyllabes,  $\sigma_w \sigma_s \sigma_w$  dans le cas des formes trisyllabiques. À titre d'exemple, le sigle *F.U.C.I.* (['furtʃi], Federazione universitaria cattolica italiana), sans évoquer aucune forme de la langue italienne, présente une structure dissyllabique 'optimale' CV:CV; or, ce type de structure est dans cette langue canoniquement accentué sur la pénultième; c'est donc sur la pénultième qu'est accentué le sigle.

Cependant, à côté du cas relativement simple qu'illustre l'exemple ci-dessus, on s'aperçoit rapidement que les sigles présentent souvent des configurations qui aux niveaux segmental et prosodique sont beaucoup plus marquées. Rappelons qu'en italien des séquences initiales telles que <cn>, <cs> ou <ml> sont peu fréquentes, voire tout à fait exceptionnelles.<sup>6</sup> Or des formes telles que *C.N.U.C.E.* (['knurtʃe] Centro Nazionale Universitario di Calcolo Elettronico), *C.S.E.L.T.* (['kselt] Centro Studi e Laboratori Telecomunicazioni) ou *M.L.A.L.* (['mlal], Movimento Laici America Latina) montrent que ces groupes initiaux sont non seulement possibles parmi les sigles, mais qu'ils sont même assez fréquents. Le constat que l'on peut faire à propos des séquences initiales vaut d'ailleurs aussi pour la fin de mot; les mots autonomes du lexique

natif italien ne présentent pas de consonnes finales. Or, tout comme les emprunts (ex. *sport*, mot invariable en italien qui vient du français par l'anglais), les sigles admettent non seulement des segments consonantiques en position finale de mot, mais on trouve dans cette position des groupes complexes de consonnes qui contredisent les règles que l'on formule habituellement à propos du système phonologique italien. Si les sigles italiens présentent des séquences consonantiques complexes en position initiale aussi bien que finale, on s'aperçoit néanmoins que le degré de complexité de ces séquences n'est pas sans incidence sur ce que l'on peut reconnaître comme les deux principaux modes d'oralisation que sont la lecture et l'épellation.

### 3. L'oralisation des sigles

#### 3.1. Lecture et épellation

La lecture et l'épellation représentent les deux modes fondamentaux d'oralisation des sigles.<sup>7</sup> Comme le souligne cependant Plénat, on observe également un mode d'oralisation qui compose lecture et épellation (Plénat 1993, 1997). Aussi les règles et les principes qui commandent le mode d'oralisation ne s'appliquent-ils pas d'une manière uniforme et mécanique aux sigles italiens pris dans leur ensemble. On reconnaît en effet généralement que la syllababilité constitue l'un des critères décisifs pour le choix de l'oralisation par lecture. Néanmoins, des sigles susceptibles de former des syllabes bien formées ne seront pas forcément lus, et inversement. Le cas des sigles composés de deux graphèmes est à cet égard instructif. Aucun de ceux que nous avons relevés – certes peu nombreux – n'était lu. À titre d'exemple, les formes *G.E.* (Giudice delle Esecuzioni) et *G.U.* (Giudice Unico) sont prononcées respectivement [dʒi'e] et [dʒi'u], et non pas [dʒe] ou [dʒu]. D'une manière plus évidente encore, le sigle du parti politique Alleanza Nazionale (*A.N.*) est prononcé [a'enne], et non [an], en dépit du fait que la forme [an] ne violerait en rien les contraintes de bonne formation de la structure syllabique en italien. Si l'on considère que le système phonologique de cette langue est régi par une contrainte de minimalité en vertu de laquelle les formes ne descendent pas en-dessous d'un gabarit minimal bimoraïque, force est de reconnaître que cette contrainte ne peut pas être responsable de l'épellation de ce sigle, puisqu'il respecte ce gabarit minimal.<sup>8</sup> En revanche, il est un seuil dont le choix de la lecture entraînerait peut-

être la violation: il s'agit en l'occurrence du seuil d'informativité. Plus le corps d'une forme est réduit, moins elle est susceptible de constituer la désignation 'optimale' d'une réalité qui, en l'espèce, peut ne pas faire partie des connaissances partagées des interlocuteurs.<sup>9</sup> Le choix de l'épellation représente donc une stratégie qui dans le cas présent permet d'optimiser l'information; elle permet, en effet, tout d'abord d'identifier une forme comme n'appartenant pas, en tant que forme, au lexique natif (cf. § 5); c'est bien le cas d'un terme tel que *G.E.*, dont l'accentuation signale le caractère périphérique au regard du lexique italien. D'autre part, l'épellation permet de désigner une notion complexe par une forme qui, tout en étant brève, conserve néanmoins une certaine substance – la prononciation [a'enne] du parti *Alleanza Nazionale* rapproche ainsi la structure du sigle de celle d'un substantif tel que *aorta* (la'orta).

Si en revanche un sigle tel que *P.M.* ([pi'emme]), *Pubblico Ministero* est épelé, c'est évidemment parce que la séquence pm constitue en italien une syllabe mal formée, dépourvue qu'elle est d'un noyau vocalique; il suffit en effet d'insérer une voyelle pour obtenir une configuration licite que les locuteurs oralisent par lecture (cf. le sigle *P.I.M.* ['pim], *Polo Informativo Medievistico*). On peut dire en ce sens que la syllababilité constitue un filtre, mais elle ne saurait être considérée comme le critère unique ni même comme le critère prépondérant. On s'en rendra compte facilement en observant les sigles composés de trois graphèmes. La seule constante ici nous est fournie par les sigles dont la structure s'intègre au schéma canonique de la syllabe; en somme, les sigles qui contiennent des éléments que l'on peut identifier comme une attaque, un nucleus et une coda, sont généralement lus. On dit donc *il C.I.F.* (['tʃif], *Centro Italiano Femmine*) ou *il T.A.R.* (['tar], *Tribunale Amministrativo Regionale*), de même que *lo I.O.R.* (['jor], *Istituto Opere Religiose*); ce dernier exemple montre d'ailleurs que la voyelle initiale du substantif *Istituto* est dans le sigle réalisée comme un glide syllabifié en attaque.<sup>10</sup> Lorsqu'en revanche les deux graphèmes initiaux sont susceptibles de constituer une attaque complexe suivie d'un noyau vocalique, la situation présente une variabilité beaucoup plus grande. Des formes telles que *P.R.I.* ([pi'erre'i], *Partito Repubblicano Italiano*) ou *P.L.I.* ([pi'elle'i], *Partito Liberale Italiano*) sont généralement épelées, alors que des sigles tels que *C.R.O.* (['krɔ], *Centro di Riferimento Oncologico*) ou *C.L.U.* (['klul], *Cooperativa Libreria Universitaria*) sont tendanciellement lus.<sup>11</sup> On voit mal ici ce qui pourrait justifier l'épellation des uns et la lecture des autres: ces séquences consonantiques initiales constituent en effet les attaques complexes bien formées de

syllabes également bien formées. Il serait peut-être intéressant en l'espèce de préciser la date d'apparition de ces sigles; on pourrait faire l'hypothèse que les sigles récents tendent à être lus davantage que les sigles plus anciens, et que la lecture est préférée à l'épellation chez les jeunes (Plénat 1997). Des sigles tels que *C.L.U.* ou *C.R.U.* (['krul], *Circolo Ricreativo Università*) sont en effet utilisés dans le milieu étudiant universitaire, alors que les sigles des grands partis politiques sont souvent de formation plus ancienne. C'est en l'occurrence le cas du *P.R.I.*, dont la création remonte à 1895.<sup>12</sup> A contrario, il est possible de trouver une justification au fait que des sigles tels que *S.M.E.* (['zme], *Sistema Monetario Europeo*) ou *S.L.I.* (['zli], *Società di Linguistica Italiana*) soient lus. On dit en effet *la S.L.I.* ([laz'li]) et *lo S.M.E.* ([loz'me]). Or on peut considérer que la constructive initiale est ici hétérosyllabique; si en effet la séquence initiale [zm] de *S.M.E.* constituait une attaque complexe, on devrait s'attendre à trouver la forme *il* de l'article défini, conformément à ce que l'on observe avec des substantifs tels que *treno* – voir *il treno* /#lo treno. Les formes *S.L.I.* et *S.M.E.* présentent donc certains des traits caractéristiques des sigles dissyllabiques, qui généralement sont oralisés par lecture. Précisons d'ailleurs que nous n'avons trouvé aucune exception à l'oralisation par lecture des sigles formés d'une voyelle, d'une consonne et d'une voyelle (VCV). Ces derniers représentent en effet des mots dissyllabiques bien formés qui en tant que tels sont lus. Dans la mesure où ces formes sont en outre actualisées dans le discours par un déterminant qui généralement prend la forme d'une consonne initiale, il en résulte une séquence CV.CV. qui est invariablement oralisée par lecture. On dit donc *l'I.V.A.* (['li:va], l'imposta sul valore aggiunto) et *l'E.N.I.* (['le:ni], l'Ente Nazionale Idrocarburi). On pourrait penser que ces séquences sont lues uniquement parce qu'elles constituent des formes 'optimales' du point de vue prosodique. Cependant, la lecture est avérée même lorsqu'elle débouche sur des séquences particulièrement marquées. Si l'on s'en tient aux sigles composés de trois graphèmes, on s'aperçoit rapidement que les formes du type VCC peuvent être lues en dépit même du fait qu'elles présentent une séquence finale non attestée en italien. Le cas des sigles *A.S.L.* (['azli], *Azienda Sanitaria Locale*), *A.S.M.* (['azml], *Associazione Studio Malformazioni*) ou *I.R.P.* (['irp], *Istituto di Ricerca sulla Popolazione*) est à cet égard exemplaire. Si l'on considère que ces formes sont monosyllabiques, on doit admettre d'une part que l'existence de séquences finales complexes ne constituent pas une entrave à la lecture, et que d'autre part certains sigles peuvent parfaitement violer l'échelle de sonorité et plus particulièrement le

*Sonority Sequencing Principle*.<sup>13</sup> Observons néanmoins qu'en dépit de cette violation, une séquence telle que [zll] présente une configuration qui, tout en étant marquée, peut être rendue licite en vertu du fait que les deux segments sont assez proches et assez différents structurellement pour entretenir l'un par rapport à l'autre une relation de rection. Proches, puisque la liquide propage le trait de sonorité à la constrictive adjacente; différents néanmoins puisque au sein de leur relation il est possible d'identifier un régi et un régissant, un 'gouverné' et un 'gouverneur'. Ce n'est pas un hasard en effet si les segments [z] et [l] peuvent être identifiés respectivement comme la coda et l'attaque de deux syllabes adjacentes.<sup>14</sup> Des formes telles que *smalto* ('[zmalto]) ou *slancio* ('[zlantfo]) sont d'ailleurs possibles en italien, et nous avons dit que l'utilisation de la forme *lo* de l'article défini indiquait que la constrictive ne faisait pas ici partie de l'attaque.<sup>15</sup> Le cas des sigles *A.S.L.* et *A.S.M.* est en ce sens très proche de celui des sigles *S.L.I.* et *S.M.E.* dont nous avons parlé plus haut: de la même manière que la consonne initiale de ces derniers est hétérosyllabique et ne constitue pas avec la liquide et la bilabiale une attaque complexe, de même on peut envisager que la séquence finale des sigles *A.S.L.* et *A.S.M.* ne forme pas une coda complexe; seule la constrictive ferait véritablement partie de la coda, la question étant alors de déterminer exactement le statut prosodique de la latérale et de la bilabiale – nous reviendrons plus loin sur cette question. En revanche, une séquence finale telle que [tn] ou [pm] est d'autant plus défavorisée que les deux segments finaux partagent le même lieu d'articulation. On pourrait objecter que dans un certain nombre de cas, l'identité du lieu d'articulation de deux segments adjacents ne pose aucun problème; il en est ainsi de séquences qui, à l'instar de [nt] et [mp], peuvent être analysées soit comme une coda complexe, soit comme une séquence coda-attaque (Kaye *et al.* 1980:212). Cependant, il en va tout autrement de [tn] et [pm], qui forment des séquences coda-attaque et surtout des codas complexes beaucoup plus marquées. Si en outre on considère que la fin de mot est soumise à des restrictions particulières qui l'affectent en vertu même de son statut final, on comprend que les séquences [tn] et [pm] soient particulièrement défavorisées dans cette position (Gauthiot 1913). En anticipant ici certains aspects de la discussion que nous aborderons plus loin en détail, on peut donc identifier un domaine qui définit d'un côté un centre, où les configurations structurales sont neutres ou non marquées, et une périphérie où les configurations sont complexes ou marquées. Des séquences consonantiques qui en l'occurrence ne se distinguent que par le trait de sonorité sont particulièrement défavo-

risées en position finale: des groupes tels que [kg]/[gk], [td]/[dt], [pb]/[bp], [fv]/[vf] ou [sz]/[zs] sont donc situés à la périphérie de ce domaine. Rien d'étonnant alors à ce que l'oralisation des sigles qui présentent ce type de configuration mette en jeu des stratégies de réparation. Par exemple, le sigle *UTETD* (Università della Terza Età Tempo Disponibile) est prononcé soit ['u:ted] soit ['u:tel], mais non ['u:tedl]. Nous allons voir cependant qu'une autre stratégie mise en œuvre pour résoudre ce type de configuration est celle de l'oralisation mixte.

### 3.2. L'oralisation mixte

Nous avons vu qu'en général les sigles étaient soit lus, soit épelés, et que le choix entre ces deux modes d'oralisation était conditionné par des contraintes de bonne formation de leur structure prosodique; nous avons vu également que ces modes d'oralisation n'étaient pas entièrement réductibles à ces contraintes, puisque des paramètres non phonologiques peuvent entrer en ligne de compte. En réalité, on peut considérer que la présence dans le sigle d'une voyelle ou de voyelles susceptibles de constituer le noyau de syllabes favorise la lecture et que son absence déclenche par défaut l'épellation. Nous avons donné à ce titre l'exemple du sigle *P.M.* ([pi'emme], *Pubblico Ministero*), qui ne saurait être lu puisque dépourvu de noyau (cf. \* [pm]); c'est précisément la fonction de l'épellation que de le pourvoir de nucleus. Or, nous avons vu précédemment que cette exigence prime sur la présence de consonnes en coda et même sur la constitution de codas complexes. Cette ligne d'analyse est particulièrement intéressante dans le cas présent, car même si de toute évidence les conditionnements de l'oralisation mixte sont multiples, on s'aperçoit que ce mode d'oralisation se fonde essentiellement sur ce critère. De l'étude que nous avons menée sur les sigles qui présentent une oralisation mixte, il résulte que le 'parsing' des diverses formes s'effectue de gauche à droite, en construisant par étapes successives des sites prosodiques. Cela signifie que si les deux consonnes initiales d'un sigle ne sont pas susceptibles d'entretenir une relation de dépendance au sein d'une syllabe, si en somme les deux consonnes ne sont pas susceptibles de former l'attaque complexe d'une syllabe pourvue d'un noyau, l'épellation apparaît alors comme une stratégie mise en œuvre pour résoudre le caractère mal formé de séquences illicites. Par exemple, un sigle tel que *C.N.E.L.* ([ˈknel], *Consiglio Nazionale dell'Economia e del Lavoro*) constitue une syllabe composée d'une attaque, d'un noyau et d'une coda; même si la séquence consonan-

tique initiale ne correspond pas aux séquences que l'on rencontre habituellement en italien, il reste qu'elle est bien formée au sens où la nasale, plus sonore que l'occlusive, peut être analysée comme le dépendant d'une configuration dont l'occlusive [k] constitue la tête. En revanche, un sigle comme *C.N.G.E.I.* ([ˈtʃien'dʒɛj], *Corpo Nazionale Giovani Esploratori Italiani*) présente trois consonnes initiales dont la structure interne et l'inter-relation interdisent qu'elles puissent former l'attaque complexe d'une syllabe dont la diphthongue constituerait le noyau. Si l'on part de la gauche de cette forme, l'épellation des deux premières consonnes résout la configuration mal formée en construisant deux syllabes pourvues d'un noyau: [tʃj] et [ɛn]. On aurait pu s'attendre à trouver des réalisations telles que [tʃni'dʒɛj] ou [tʃi'enne'dʒɛj]/[tʃenne'dʒɛj], mais il s'agit moins en l'occurrence de construire des formes 'idéales' que des formes viables. Bien qu'elle soit parfaitement possible, la constitution d'un trochée syllabique [ˈɛnnel] est généralement écartée au profit d'une rime branchante [ɛn] favorisée dans le cas présent par la syllabe finale. Cette dernière constitue en effet une syllabe bien formée ([dʒɛj]) qui semble conditionner le choix de l'oralisation par lecture. Or, dans la mesure où la lecture représente l'option non marquée mise en œuvre lorsque des conditions de 'bonne formation' sont satisfaites, on comprend qu'elle puisse s'étendre au-delà du domaine où elle est activée. Dans le cas de [tʃien'dʒɛj], le fait que la nasale occupe la position de coda de la seconde syllabe montre que le domaine d'activation de la lecture est étendu de la syllabe finale à la syllabe pénultième. Le cas d'un sigle tel que *U.I.L.D.M.* ([ˈwildi'ɛmmel], *Unione Italiana Lotta alla Distrofia Muscolare*) est à ce titre intéressant parce qu'il présente une configuration symétriquement opposée. Les trois éléments initiaux sont en effet susceptibles de former respectivement l'attaque, le noyau et la coda d'une syllabe bien formée; la première partie du sigle est donc lue.<sup>16</sup> En revanche, la lecture peut difficilement être étendue à la totalité du sigle, car il en résulterait un type de coda hyper-complexe qui, même parmi les sigles de notre corpus, n'est pas attestée (cf. [ˈwɪldm]). Dans la mesure où d'autre part la dentale [d] ne peut être syllabifiée comme attaque d'une syllabe qu'à condition que cette dernière contienne un noyau, l'épellation permet précisément de 'réparer' la configuration mal formée, en assignant à la syllabe un noyau vocalique.

Nous avons dit que l'identification des principes qui régissent le mode d'oralisation des sigles constituait l'une des questions les plus difficiles qui se posent à celui qui entreprend l'étude de ces formes; les observations que nous avons faites plus haut ne sauraient donc

être considérées comme exhaustives. Aussi, dans une langue à accent mobile comme l'italien, cette question n'est peut-être pas la plus problématique. La question de l'accentuation, en effet, représente l'autre grande difficulté que posent les sigles. Comme nous le disions en introduction, la question de l'accent est d'une extrême complexité et mériterait à elle seule un exposé approfondi. Au regard des sigles, cette question est d'autant plus épineuse que ces formes présentent des configurations accentuelles qui diffèrent souvent de celles qui caractérisent le lexique natif italien. C'est ce qu'illustre par exemple un sigle tel que *A.D.I.CO.R.* ([ˈadikɔr], *Associazione Difesa Consumatori e Risparmiatori*), qui est accentué non pas sur la pénultième mais sur l'antépénultième. Pour rendre compte de ce type de configuration, nous allons voir que l'une des hypothèses possibles assigne un rôle central à la notion d'extramétricité.

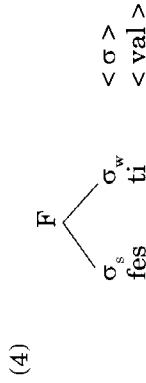
#### 4. La question de l'extramétricité

##### 4.1. Observations générales

La notion d'extramétricité résulte d'une réflexion sur la nature du pied et du poids syllabique. Dans la mesure où l'on restreint l'inventaire des pieds aux pieds binaires et non bornés, la notion d'extramétricité est alors indispensable pour rendre compte de l'application de certaines règles. Pour reprendre les termes de Hayes (1995:57), "an extrametricality rule designates a particular prosodic constituent as invisible for purposes of rule application: the rules analyze the form as if the extrametrical entity were not there". En d'autres termes, les règles peuvent être 'aveugles' vis-à-vis des éléments extramétriques, ces derniers étant invisibles aux règles. Aussi l'extramétricité est-elle soumise à un certain nombre de contraintes concernant son lieu d'application: en particulier, un constituant (segment, syllabe, pied, mot prosodique...) ne peut être extramétrique qu'à la frontière (droite ou gauche) de son domaine, la frontière non marquée pour l'extramétricité étant la frontière droite. De plus, la règle d'extramétricité est bloquée si elle rend extramétrique le domaine entier des règles accentuelles.<sup>17</sup> L'extramétricité affecte donc essentiellement deux niveaux: le niveau segmental – un segment est identifié comme n'ayant pas de valeur moraique – et le niveau des constituants prosodiques supérieurs (syllabe, pied, mot prosodique...). Ainsi, une forme telle que *medico* ([ˈmɛdiko]) en italien sera analysée comme (3a) et non comme en (3b).<sup>18</sup>

- (3) a. (x.)  
 $\sigma \sigma < \sigma >$   
 b. (x . . .)  
 $\sigma \sigma \sigma \#$

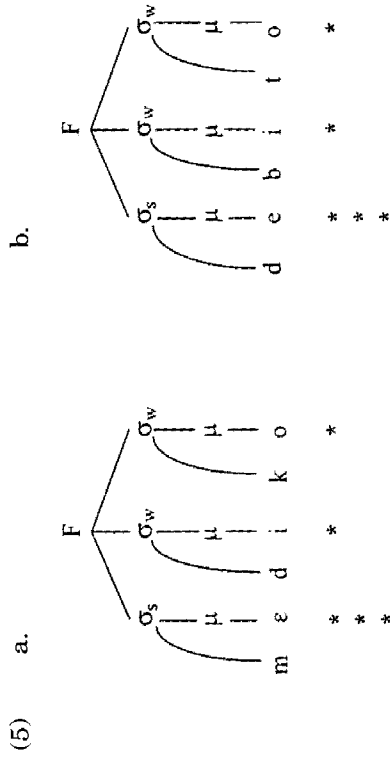
Pour ce qui est en revanche d'une forme telle que *festival*, accentuable soit sur la syllabe initiale ([f'estival]), soit sur la syllabe finale ([festi'val]), elle sera dans le premier cas lexicalement marquée par l'extramétrie de la syllabe finale: 19 la dernière syllabe étant invisible aux règles accentuelles et la pénultième étant légère, c'est sur l'antépénultième que tombe l'accent.



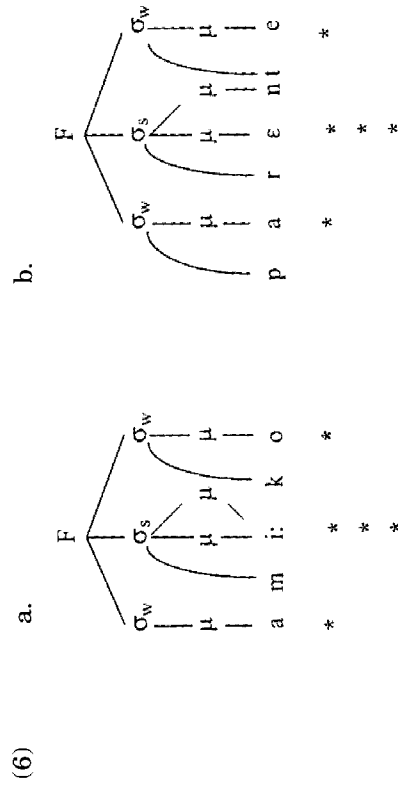
Pour rendre compte de l'accentuation finale ([festi'val]), Repetti (1993) considère que les oxytons sont marqués dans le lexique pour bloquer la règle d'extramétrie; la syllabe finale demeure donc bimoraïque, d'où l'oxytonèse. Le même blocage caractériserait des formes telles que *bazar* ([ba'ddzar]) ou *boutique* ([bu'tik]) – selon Chierchia (1983/1986), des formes de ce genre sont un argument en faveur du statut de pied de la syllabe finale (Chierchia 1983/1986). En revanche, l'accentuation initiale des dissyllabes terminant par une consonne conduit à analyser comme extramétriques les consonnes finales d'un certain nombre de formes d'origine étrangère. Il en serait ainsi des substantifs *alcool* ([ˈalkol]), *zenit* ([ˈdze:nit]), *Nobel* ([ˈno:bell]) ou *summit* ([ˈsummit]) qui tous ont la forme d'un trochée syllabique: les segments [l] et [t] étant extramétriques, la syllabe finale serait monomoraïque, d'où l'accentuation de la pénultième.

Il n'entre pas dans notre propos de discuter d'une manière détaillée le problème de l'extramétrie. Observons néanmoins que l'une des motivations essentielles de l'extramétrie réside dans le postulat de binarité: il s'agit d'éliminer les pieds ternaires et de dériver ainsi les structures ternaires de structures binaires. Or la reconnaissance de pieds ternaires en italien simplifierait d'une manière évidente des configurations pour lesquelles on invoque habituellement des mécanismes plus ou moins complexes et arbitraires dont l'une des justifications majeures est de préserver le sacro-saint postulat de binarité. 20 La reconnaissance de pieds ternaires pourrait ainsi non pas éliminer, mais du moins restreindre l'usage que l'on fait

habituellement du concept d'extramétrie. Dans cette perspective, des formes telles que *medico* ([ˈmediko]) ou *debito* ([ˈdebito]) pourraient être représentées de la manière suivante: 21



Parallèlement, des substantifs tels que *amico* ([aˈmi:ko]) ou *parente* ([paˈrentel]), qui présentent une configuration  $\sigma_w \sigma_s \sigma_w$  particulièrement fréquente parmi les trisyllabes, peuvent être analysés comme des amphybraques – Marotta (1999) rappelle que selon l'étude de conduite par Mancini & Voghera (1994), 93,3% des dissyllabes italiens sont paroxytons, contre 81,1% des trisyllabes: 22



D'autre part, l'accentuation initiale ou finale de lexèmes tels que *festival* montre qu'il existe une relation évidente entre la syllabe initiale et la syllabe finale d'un certain nombre de lexèmes trisylla-

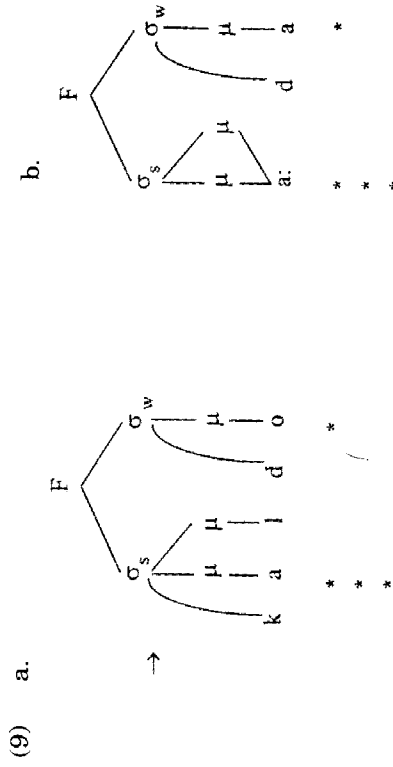
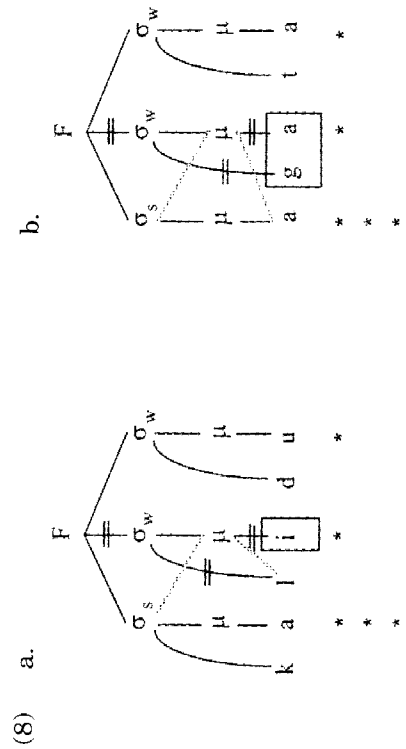


biques finissant par une consonne. À cet égard, le cas d'une forme telle que *Internét* est encore plus problématique; la syllabe médiane, que l'on peut considérer comme lourde, devrait théoriquement attirer l'accent; or cette forme est elle aussi accentuée sur la finale (*in'ter'net*) ou sur l'antépénultième (*in'ternet*), mais non sur la pénultième (*in'ternet*).

Une analyse qui confère un statut d'extramétricité à la syllabe finale des proparoxytons ne dit cependant rien de cette relation. Si en revanche on considère que cette alternance advient au sein d'un domaine que l'on peut reconnaître comme un pied et que des phénomènes de compensation ont lieu au sein de ce domaine, la double accentuation que nous venons de signaler s'éclaire naturellement: la syllabe médiane de ces formes trisyllabiques peut être analysée comme le point de neutralité de deux éléments mutuellement polaires (Hjelmslev 1933, 1935; Brøndal 1943).

(7)	in	ter	net
	σ	σ	σ
	-	0	+

Cette polarisation répond d'ailleurs en même temps au principe général selon lequel les pics et les creux doivent former des alternances aussi harmoniques que possible.<sup>23</sup> Remarquons d'une part que cette relation privilégiée qui unit la syllabe antépénultième et la syllabe finale existe également parmi les sigles à finale consonantique composés de quatre syllabes. Une forme telle que *ACMONITAL* (Acciaio Monentario Italiano) par exemple est prononcée [ak'monital], mais non [akmo'nital].



D'autre part, cette relation privilégiée trouve une expression particulière dans le phénomène de syncope qui au sein des dactyles affecte parfois la syllabe médiane. D'un point de vue diachronique, il est bien connu que les adjectifs italiens *caldo* ([kaldol]) et *verde* ([v'erde]) proviennent respectivement de *cālidus* et *vīridis*. Or ce sont les deux éléments polaires qui se maintiennent, une fois que la syllabe médiane disparaît. De la même manière, et d'un point de vue synchronique cette fois, certains noms propres tels que *Agata* ([agata]) connaissent une forme hypocoristique qui préserve uniquement la syllabe initiale et la syllabe finale: [a.dal].<sup>24</sup> Cela montre en premier lieu que le domaine au sein duquel les processus phonologiques opèrent comprend les trois syllabes de la forme source [agata]; cela montre d'autre part qu'au sein de ce domaine la syllabe médiane a un statut particulier au regard de l'initiale et de la finale (cf. schémas (8) et (9)).

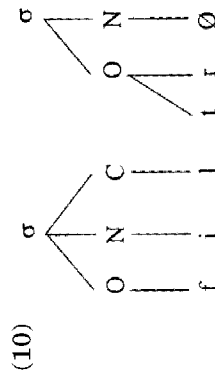
Observons enfin qu'un sigle tel que *I.N.A.I.L.* ([i'inajl], Istituto Nazionale per l'Assicurazione contro gli Infortuni sul Lavoro) est accentué sur la pénultième. La syllabe finale ne porte donc pas l'accent, et ce en dépit du fait qu'on pourrait la définir comme lourde, voire hyper-lourde. Or assigner à la consonne finale un statut d'extramétricité ne changerait en l'espèce pas grand chose: si l'on considère que la diphtongue est associée à deux mores, la syllabe reste lourde et constitue donc un 'candidat' idéal pour l'assignation de l'accent. Malgré cela, c'est la syllabe initiale qui porte l'accent, et non la syllabe finale. On ne peut donc qu'être d'accord avec Marotta (1999:101) lorsqu'elle conclut, à la suite de Bafle (1996): "[...] l'extrametricità sembra avere non solo lo scopo esclusivo 'di piegare i dati alla teoria', ma anche l'effetto, certamente indesiderabile, di rendere la teoria stessa non falsificabile".



Une autre hypothèse pour rendre compte des consonnes finales consisterait à les analyser comme attaque de syllabes à noyau vide. C'est par exemple la position qu'adopte Piggott (1994, 1999).

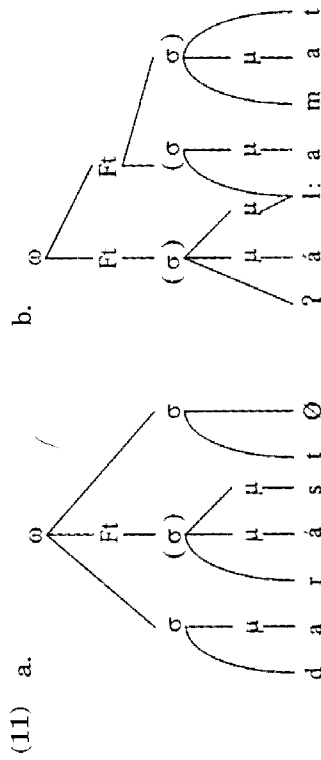
#### 4.2. La question des consonnes finales

Ce qui caractérise en effet un grand nombre de sigles en italien, c'est la présence de consonnes ou de groupes consonantiques finaux, alors que le vocabulaire natif italien n'admet pas (ou marginalement) ce type de configuration. L'étude de Piggott (1999) est à cet égard intéressante, puisqu'elle discute en détail la question du statut des consonnes finales et de leur licenciement prosodique. L'observation fondamentale de Piggott est que les consonnes en fin de mot peuvent être, selon les cas, analysées soit comme des codas, soit comme l'attaque de syllabes à tête vide. En particulier, lorsque certains groupes consonantiques finaux occupent systématiquement à l'intérieur du mot des positions d'attaques, les probabilités sont grandes pour que ces consonnes en fin de mot soient analysées comme des attaques plutôt que comme des codas. Une forme telle que *filtré* en français peut donc être représentée de la manière suivante:<sup>25</sup>



Inversement, lorsqu'une consonne finale contribue au poids de la syllabe et présente donc une valeur moraique, elle est alors selon toute vraisemblance associée à une position de coda. Dans ce cas, la consonne moraique est en principe 'licenciée' par la syllabe qui la domine. Cependant, si en vertu du 'Head Licensing Principle' les voyelles sont invariablement licenciées par la syllabe dont elles sont la tête, il n'en va pas de même des consonnes finales qui dans une partie des cas ne présentent pas le profil de codas.<sup>26</sup> La nécessité de distinguer 'parsing' et 'licensing' des segments conduit donc le chercheur à proposer deux types de 'licenciement' des consonnes finales:<sup>27</sup> le *Direct-Licensing* (D-Licensing) et le 'Remote Licensing' (R-Licensing). Le 'Direct-Licensing' désigne une relation de licenciement dans laquelle l'élément licencié est directement dominé par la catégorie

rie qui le licencie. En revanche, le 'Remote Licensing' désigne une relation de licenciement dans laquelle des catégories prosodiques interviennent entre l'élément licencié et la catégorie qui le licencie: dans ce dernier cas, la relation de licenciement prosodique est donc indirecte. Bien qu'elles soient respectivement syllabifiées en attaque et en coda, les consonnes finales de formes telles que *darást* ou *államát* en palestinien sont dans cette perspective licenciées par le mot prosodique, conformément au principe de licenciement des consonnes finales (Licensing Final-C).<sup>28</sup>

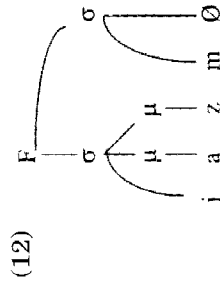


Aussi convient-il de préciser que les consonnes ainsi licenciées n'ont pas de statut moraique; comme le montrent les représentations ci-dessus, ces consonnes sont ici licenciées (via 'Remote Licensing') par le mot prosodique. Ce que montrent également ces représentations, c'est que les consonnes licenciées par 'R-Licensing' sont situées en fin de mot. Or Piggott limite précisément l'application du 'R-Licensing' aux éléments situés à la frontière d'une catégorie prosodique. Suivant cette restriction en effet, un élément  $\beta$  est R-licencié par  $\alpha$  si et seulement si il est situé à l'extrémité droite/gauche en  $\alpha$  et s'il est immédiatement dominé par une catégorie prosodique qui est située à l'extrémité droite/gauche en  $\alpha$ . C'est bien le cas des deux exemples ci-dessus, puisque la consonne [t] est finale au sein du mot et qu'elle est dominée par une syllabe qui est elle aussi finale au sein de ce domaine.<sup>29</sup> Aussi l'analyse de Piggott fait-elle une prédiction fondamentale au regard du mode de licenciement des consonnes finales: l'absence de correspondance entre des consonnes finales et des codas internes constitue un argument définitif de l'application effective du 'R-Licensing'. En revanche, lorsque le 'Remote Licensing' des consonnes finales n'est pas actif dans la grammaire d'une langue, c'est le 'Direct Licensing' qui régit

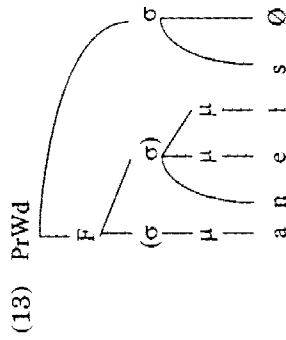
leur apparition; dans ce dernier cas, les consonnes finales ont alors le statut de codas.<sup>30</sup>

A partir du moment où l'on considère que tout élément doit occuper une position dans la hiérarchie prosodique, on peut donc dire que les concepts de 'Direct Licensing' et 'Remote Licensing' permettent d'attribuer un statut à des éléments que jusque là on pouvait qualifier d'extraprosodiques: les consonnes 'extraprosodiques' sont précisément celles qui sont R-licenciées par le mot prosodique. A contrario, les consonnes D-licenciées ne peuvent pas être extraprosodiques, et présentent le profil de codas.

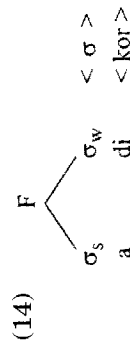
Il n'entre pas dans notre propos de discuter plus en détail l'analyse de Piggott et ses implications. Néanmoins, on voit immédiatement le profit que l'on peut tirer de notions telles que la notion de 'Direct Licensing' et de 'Remote Licensing'. Un sigle tel que I.A.S.M. ([ʒazm], Istituto per l'Assistenza allo Sviluppo del Mezzogiorno) montre deux consonnes finales, dont on pourrait considérer qu'elles présentent le profil typique d'une séquence coda-attaque à l'intérieur du mot.<sup>31</sup> A l'instar de ce que l'on trouve dans des formes telles que *comunismo* ([komu'nizmo]), *fantasma* ([fan'tazma]) ou *osmosi* ([oz'mozil]), les segments de cette séquence constitueraient donc la coda et l'attaque d'une syllabe à tête vide, le deuxième segment pageant sa sonorité à la constrictive adjacente:



De la même manière, dans le cas de A.N.E.L.S. (['anelsl], Associazione Nazionale Enti Lirici e Sinfonici), la liquide serait syllabifiée en coda et licenciée par la syllabe, alors que la constrictive constituerait dans ce cas l'attaque d'une syllabe à noyau vide, et serait licenciée par le mot prosodique:

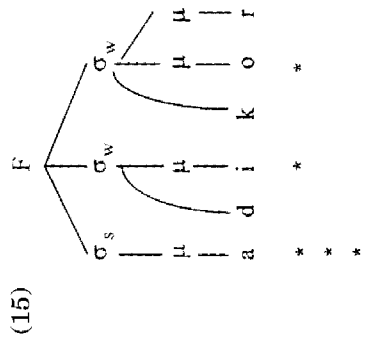


Ce que montre également la représentation en (13), c'est que la syllabe lourde n'attire pas l'accent, en violation même du 'Weight-to-Stress Principle'. On remarquera que dans une analyse par contraintes, une configuration telle que celle-ci serait malgré tout gagnante, dans la mesure où elle respecterait la contrainte de non-finalité: la constitution d'un pied trochaïque primerait sur la contrainte qui veut que l'on accentue la syllabe la plus lourde.<sup>32</sup> Nous avons vu cependant que les sigles tels que A.DI.CO.R. ('l'adikor') étaient accentués non pas sur la pénultième, mais sur l'antépénultième. L'une des solutions consisterait évidemment à désigner comme extramétrique la syllabe finale; on aurait alors un trochée initial, et la configuration serait analogue à celle que nous avons mentionnée concernant le substantif *festival*:



Si en revanche on refuse le statut d'extramétricité à la syllabe finale – nous avons vu en effet que l'application de cette notion n'était pas sans soulever des difficultés – le problème se pose alors de savoir pour quelle raison l'accent ne tombe pas sur la seconde syllabe; rien n'interdirait a priori que l'on ait une forme telle que [a'di:kor]. Or, comme nous le rappellerions plus haut, l'amphybraque constitue en italien le schème accentuel neutre ou non marqué des formes trisyllabiques, en face du dactyle et de l'anapeste. On comprend donc qu'un sigle dont la structure est marquée puisse répercuter au niveau rythmique la même propriété. Ce qui est intéressant dans le cas présent est le mode d'actualisation de cette marque. Dans la mesure où la syl-

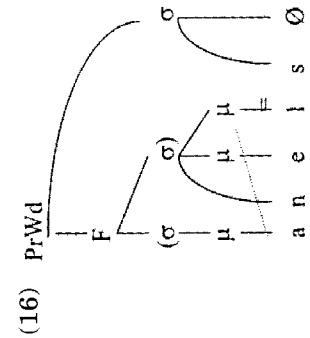
labe finale présente les caractéristiques d'une syllabe lourde, et dans la mesure où l'on peut identifier une relation polaire entre la syllabe initiale et la syllabe finale d'un trisyllabe – la syllabe finale est en effet ici l'image miroir de la syllabe initiale – on comprend que la syllabe initiale apparaisse comme le lieu où se répercute la configuration marquée qui affecte la syllabe finale du mot. Nous verrons plus loin en effet que les formes qui relèvent de la périphérie du système lexical tendent à présenter des configurations qui peuvent s'opposer à celles qui caractérisent le système central. Ce que montre la représentation suivante, c'est que les sigles dont la structure prosodique est marquée exploitent la possibilité d'un *mismatch* entre structure prosodique et structure rythmique:



En somme, c'est parce que la syllabe finale présente une configuration marquée que l'accent frappe la syllabe symétriquement opposée: la syllabe 'initiale' constitue précisément l'élément polaire de la syllabe finale des formes trisyllabiques. De ce point de vue, la structure interne de la syllabe et la position qui est la sienne au sein du mot ont bel et bien une incidence directe sur la place de l'accent, puisqu'en l'occurrence une syllabe finale bimoraïque exclut l'accentuation de la syllabe adjacente. L'accentuation initiale des trisyllabes à consonne(s) finale(s) apparaît ainsi comme un véritable 'device d'extranéité'.<sup>33</sup> En même temps d'ailleurs que l'accentuation de l'antépénultième signale le caractère étranger ou non intégré de la forme, il n'est pas rare que cette accentuation puisse parfois servir des fins morphologiques liées à cette *extranéité*. À des informateurs auxquels nous demandions *conosce per caso l'ADICOR*?, il arrivait d'interpréter le sigle comme *DICOR* lorsqu'il était accentué sur la pénultième ([la di:ko:ri]). D'où la réponse/confirmation *la DICOR? no; non la*

*conosco*.<sup>34</sup> En revanche, l'accentuation sur l'antépénultième semblait conférer à la forme le statut d'une entité étrangère au lexique central italien, en même temps qu'elle permettait de désigner la voyelle initiale comme partie intégrante du sigle.

Ces observations sont de notre point de vue autant d'arguments qui portent à prendre sérieusement en compte le statut particulier des sigles et la spécificité de leur structure métrique/prosodique. Il eût en effet été possible, face à des formes telles que *A.N.E.L.S.* ou *A.D.I.C.O.R.*, de proposer des représentations qui respectent davantage des contraintes de bonne formation imposées par la théorie. Par exemple, il était possible d'assigner au sigle *A.N.E.L.S.* ([*'anels*]) la représentation suivante, où la dissociation de la liquide associée à la more et la réassociation de la voyelle à cette dernière permettent de justifier l'accentuation initiale:



Cependant, une représentation telle que celle-ci ne présente pas d'autre justification que de respecter un certain isomorphisme entre structure prosodique et structure rythmique. Or, comme nous le disions plus haut, on peut considérer au contraire que la non correspondance entre les deux niveaux est non seulement possible, mais qu'elle est même exploitée d'une manière quasi systématique dans des cas tels que celui des sigles et des emprunts, où elle sert des fins très précises. On remarquera également qu'une analyse telle que celle que nous proposons est difficilement compatible avec une représentation telle que (13), où la syllabe finale à noyau vide n'est pas prise en considération dans l'assignation de l'accent. Comment donc rendre compte de la séquence finale des sigles *A.N.E.L.S.* ou *A.N.O.L.F.* ([*'anol*]), *Associazione Nazionale Oltre Le Frontiere*) sans recourir à des 'dummy syllables', et comment préserver en même temps l'esprit des concepts de 'Direct- et Remote Licensing'? Dans la mesure où on refuse d'associer la consonne finale à la même syllabe

